RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 01193
Numéro SIREN : 391 661 295
Nom ou dénomination : SA FRANCIS FAYOLLE

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2021 sous le numéro de dépôt 12356

FRA - SA FRANCIS FAYOLLE
30 r. de l'Egalité
95230 SOISY SOUS
MONTMORENCY

Bilan - Actif

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 000		15 000	15 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	184 717	97 060	87 658	79 005
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	107 055 767	2 266 021	104 789 745	107 250 759
Créances rattachées à des participations				459 185
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**107 255 484**	**2 363 081**	**104 892 403**	**107 803 949**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 090
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 441 346		1 441 346	1 292 830
Autres créances	13 554 815		13 554 815	6 522 204
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	11 689 006		11 689 006	1 932 163
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 198		4 198	3 924
ACTIF CIRCULANT	**26 689 365**		**26 689 365**	**9 754 211**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**133 944 849**	**2 363 081**	**131 581 768**	**117 558 160**

- 2 SEP. 2021
N° 12356

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 739 622)	1 739 622	2 400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			240 000	240 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	85 360 941	99 399 188
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			10 386 338	1 951 375
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			117 823	115 026
CAPITAUX PROPRES			**97 844 724**	**104 105 589**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			34 703	34 703
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**34 703**	**34 703**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			30 085 137	2 651 320
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			187 870	142 921
Dettes fiscales et sociales			218 028	747 721
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			3 211 305	9 875 906
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**33 702 340**	**13 417 867**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**131 581 768**	**117 558 160**

FRA - SA FRANCIS FAYOLLE
30 r. de l'Egalité
95230 SOISY SOUS
MONTMORENCY

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	2 367		2 367	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	192 500	1 240 200	1 432 700	1 608 900
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**194 867**	**1 240 200**	**1 435 067**	**1 608 900**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			925 598	1 097 719
Autres produits			2	90
PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 360 667**	**2 706 709**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 378	2 273
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 428 615	1 386 022
Impôts, taxes et versements assimilés			68 418	91 780
Salaires et traitements			453 752	518 985
Charges sociales			257 795	296 420
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 881	17 675
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			35 051	42 988
CHARGES D'EXPLOITATION			**2 265 889**	**2 356 144**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**94 778**	**350 565**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 559 999	1 555 319
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			272 043	118 327
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			4 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**1 836 042**	**1 673 646**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 266 021	
Intérêts et charges assimilées			203 193	148 896
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**2 469 214**	**148 896**
RESULTAT FINANCIER			**-633 172**	**1 524 750**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-538 394**	**1 875 315**

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 006 541	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**11 006 541**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 023
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 006	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	6 797	356
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**44 803**	**4 379**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**10 961 738**	**-4 379**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	37 006	-80 439
TOTAL DES PRODUITS	**15 203 250**	**4 380 355**
TOTAL DES CHARGES	**4 816 912**	**2 428 980**
BENEFICE OU PERTE	**10 386 338**	**1 951 375**

Les comptes de l'exercice 2020 sont présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs futures sont susceptibles de différer de ces estimations.
Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

Matériel de transport durée d'amortissement : 6 ans L

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont constituées de la marque FAYOLLE.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les actifs financiers sont essentiellement constitués par :

- les titres de participation et autres titres.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat de ces titres ainsi que des frais d'acquisition. A chaque clôture, une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute des titres est supérieure à l'estimation de la valeur d'utilité des titres concernés. Cette estimation est calculée sur la base d'informations prévisionnelles, des perspectives d'avenir et des rendements futurs des sociétés détenues.

Le montant global de 107 055 766,50 € est constitué des titres de participations.

STOCKS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont constituées par les amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition des titres sur 5 ans.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les salariés de la Société peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.
Les engagements de retraite et assimilés au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2018 ont été évalués par une méthode statistique.
Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la Société est constitué de la somme des engagements individuels.

Les engagements envers les salariés ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en engagements hors bilan.

DETTES

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

DISPONIBILITES

Les disponibilités sont composées de liquidités sur des comptes courants bancaires, de valeurs mobilières de placement, de dépôts à terme.

CREDIT D'IMPOT

Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être imputé sur le montant de l'impôt sur les sociétés.
Ce crédit d'impôt est comptabilisé dans le poste "impôt sur les sociétés".

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CONSOLIDATION

La SA Francis Fayolle est la société consolidante du groupe Fayolle.

INTEGRATION FISCALE / VENTILATION IMPOT

La SA Francis Fayolle est tête d'un groupe fiscal constitué avec l'ensemble des filiales qui respectent les critères requis.

Le boni d'intégration s'élève à 39.921,00 euros et vient compenser la charge d'impôt sur l'exercice.

EFFECTIF

L'effectif moyen retenu est de 2 personnes.

COVID 19

La crise sanitaire liée au coronavirus début 2020 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. En conséquence cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité de l'exploitation. La situation demeure évolutive et volatile à ce jour. IL est donc difficile d'en estimer les impacts financiers sur notre activité pour l'année en cours.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 000		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	187 477		67 540
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**187 477**		**67 540**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	107 709 944		5 442 007
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**107 709 944**		**5 442 007**
TOTAL GENERAL	**107 912 421**		**5 509 547**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			15 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		70 299	184 717	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**70 299**	**184 717**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		6 096 185	107 055 767	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**6 096 185**	**107 055 767**	
TOTAL GENERAL		**6 166 484**	**107 255 484**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	108 472	20 881	32 293	97 060
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**108 472**	**20 881**	**32 293**	**97 060**
TOTAL GENERAL	**108 472**	**20 881**	**32 293**	**97 060**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.	6 797			4 000			2 797
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL	**6 797**			**4 000**			**2 797**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

FRA - SA FRANCIS FAYOLLE
30 r. de l'Egalité
95230 SOISY SOUS
MONTMORENCY

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	115 026	6 797	4 000	117 823
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**115 026**	**6 797**	**4 000**	**117 823**
Provisions pour litiges	34 703			34 703
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**34 703**			**34 703**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation		2 266 021		2 266 021
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS		**2 266 021**		**2 266 021**
TOTAL GENERAL	**149 730**	**2 272 818**	**4 000**	**2 418 548**

Dotations et reprises d'exploitation		
Dotations et reprises financières	2 266 021	
Dotations et reprises exceptionnelles	6 797	4 000

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 441 346	1 441 346	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	102 362	102 362	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	5 872	5 872	
Groupe et associés	13 383 385	13 383 385	
Débiteurs divers	63 196	63 196	
Charges constatées d'avance	4 198	4 198	
TOTAL GENERAL	**15 000 359**	**15 000 359**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	30 085 137	85 137	30 000 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	187 870	187 870		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 076	44 076		
Etat : impôt sur les bénéfices	13 491	13 491		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	133 311	133 311		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	27 150	27 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	643 578	643 578		
Autres dettes	2 567 726	2 567 726		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**33 702 340**	**3 702 340**	**30 000 000**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice 30 085 137
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
16884000	S/EMPRUNTS ETS CREDI	85 136,99		85 136,99
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**85 136,99**		**85 136,99**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810000	FOURNISSEURS FACTURE	140 502,00	133 482,00	7 020,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**140 502,00**	**133 482,00**	**7 020,00**
AUTRES DETTES				
41980000	RRR A ACCORDER ET AU		17 109,20	-17 109,20
45580000	ASSOCIES C/CT INTERE	7 730,47	10 052,89	-2 322,42
46860000	CHARGES A PAYER	213 559,70	216 830,35	-3 270,65
TOTAL AUTRES DETTES		**221 290,17**	**243 992,44**	**-22 702,27**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	DETTES PROVISIONNEES		16 364,14	-16 364,14
43820000	CHARGES SOCIALES S/C	102,00	9 458,92	-9 356,92
44820000	CHARGES FISCALES SUR		1 500,59	-1 500,59
44860000	ETAT CHARGES A PAYER	14 948,00	21 078,85	-6 130,85
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**15 050,00**	**48 402,50**	**-33 352,50**
TOTAL CHARGES A PAYER		**461 979,16**	**425 876,94**	**36 102,22**

FRA - SA FRANCIS FAYOLLE
30 r. de l'Egalité
95230 SOISY SOUS
MONTMORENCY

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATEES D	4 198,07	3 924,06	274,01
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**4 198,07**	**3 924,06**	**274,01**

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS				
26780000	INTERETS COURUS		5 982,27	-5 982,27
TOTAL CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS			**5 982,27**	**-5 982,27**
AUTRES CREANCES				
40980000	FRS RRR.& AVOIRS A R	63 195,85	4 389,20	58 806,65
44870000	ETAT PRODUITS A RECE	5 872,00	1 028 427,10	-1 022 555,10
TOTAL AUTRES CREANCES		**69 067,85**	**1 032 816,30**	**-963 748,45**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**69 067,85**	**1 038 798,57**	**-969 730,72**

FRA - SA FRANCIS FAYOLLE
30 r. de l'Egalité
95230 SOISY SOUS
MONTMORENCY

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2020

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 100 572			1,58
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

FRA - SA FRANCIS FAYOLLE
30 r. de l'Egalité
95230 SOISY SOUS
MONTMORENCY

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
INDEMNITES RETRAITES	176 316					176 316
TOTAL	**176 316**					**176 316**

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Système de base

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS SA FRANCIS FAYOLLE

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus							
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)	62 461 477	26 368 589		497 706 900	4 108 009	1 540 000	
FAYOLLE ET FILS	20 812 050	-3 062 544	99,9%	15 851 230	819 498	0	
SOCIETE FILLOUX	1 000 000	810 506	100%	11 648 022	486 184	500 000	
ALLIANCE ENTREPRISE	366 000	339 696	100%	3 754 391	486 987	0	
ENTREPRISE DESPIERRE	240 000	2 127 165	100%	7 643 827	346 101	300 000	
SOCIETE NOUVELLE DE TRAVAUX	160 000	1 242 929	100%	2 060 756	32 655	0	
ETS PHILPPON	16 000	407 196	100%	5 142 272	11 647	0	
SORBA	40 000	51 963,4	100%	971 602	-7 069,51	0	
APPLIC SOL	48 000	721 846	100%	2 297 693	176 746	90 000	
AUBUSSON BRICOLAGE	286 450	111 410	97,5%	2 722 591	7 600	0	
AB PARCS	528 000	324 008	100%	863 036	-60 816	0	
SOTRAMAT	0	0	50%	0	0	150 000	
ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS	8 000 000	1 940 182	100%	97 041 048	1 618 516	500 000	
FAYOLLE CANADA	30 188 977	21 509 290	99,9%	345 641 155	178 478	0	
NEREV	16 000	-113 578	100%	1 796 636	4 209	0	
FAYOLLE INTERNATIONAL	500 000	0	100%	184 211	-2 849		
SCI LIBAG	10 000	-28 855	100%	88 430	29 129		
SCI LES LANDES DE BOISSY	250 000	-12 625	100%	0	-19 006	0	
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)	0	0	0%	0	0	0	
	0	0		0	0	0	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.							
1. Filiales non reprises au § A.							
a. Filiales françaises (ensemble)						0	
b. Filiales étrangères (ensemble)						0	
2. Participations non reprises au § A.							
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)						0	
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)						0	

CORREGE CONSEILTING

[redacted]

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 1 739 622 €
30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2020

CERTIFIÉ CONFORME

Le Président

Vincent CORREGE
5 rue des Bateliers
94170 LE PERREUX SUR MARNE
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

50, avenue Louis Luc
94600 CHOISY LE ROI
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 1 739 622 €
30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FRANCIS FAYOLLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 31 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre

connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables expose les principes retenus pour la présentation des comptes. Dans le cadre de notre appréciation de ces règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

1. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

2. Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

3. Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir

qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aux Perreux sur Marne, le 11 juin 2021

Vincent CORREGE
Commissaire aux comptes

A Choisy le Roi le 11 juin 2021

Jean Michel HELENNE
Commissaire aux comptes

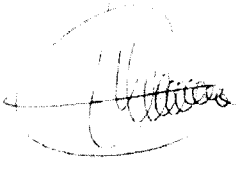

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1 739 622 Euros
Siège social : 30 rue de l'Egalité - 95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'an deux mille vingt et un et le 18 juin à 15 heures les actionnaires de la Société FRANCIS FAYOLLE se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

M. HELENNE et M CORREGE, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués, sont également présents.

M. Francis FAYOLLE préside la séance en sa qualité de Président du Directoire.

Mrs. C. CHAILLIE et B. FAYOLLE actionnaires, présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataire le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

M. Louis MARANDAS est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent le nombre d'actions requis pour la tenue de l'assemblée tant sous sa forme ordinaire.

En conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Feuille de présence à l'assemblée ;
- Pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- Formulaires de vote par correspondance ;
- Copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- Rapport de gestion du Directoire
- Rapport du Conseil de Surveillance
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Texte des projets de résolutions proposées par le Directoire à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Directoire ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des comptes consolidés;
- Quitus aux Directoire et Conseil de Surveillance
- Affectation du résultat ;

- Fixation du montant des jetons de présence
- Nomination de deux co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Le Président donne lecture du rapport du Directoire, du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux comptes.
Puis, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.
Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

> Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 13 574€ au titre des charge non déductible visés par l'article 39-4 du CGI.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat positif de l'exercice s'élevant à 10 386 337 € au compte « autres réserves » qui sera porté en conséquence à 95 739 654 €
Comme suite à la réduction du capital réalisée lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020, il est décidé de ramener la réserve légale à 10% du nouveau capital. En conséquence il sera porté une somme de 66 038 € en « autres réserves » .

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2017	0	205 000
2018	0	0
2019	0	0

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du directoire, du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve ces comptes consolidés au 31 décembre 2020 ainsi que les opérations transmises dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L.225-38 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés, n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence relatifs aux membres du Conseil de Surveillance à la somme de 35 000€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée générale, ayant pris acte de la démission de Monsieur Vincent Corrège comme co-commissaire aux comptes titulaire décide de nommer en remplacement Mr Christian da Conceicao Ferreira 27 rue de Metz 77400 Lagny, actuellement suppléant pour la durée restant à finir du mandat à savoir le 31 décembre 2021.
En parallèle et par voie de conséquence elle nomme Mr Thierry Turcan, 3 rue Léon Blum 94 240 L'Hay Les Roses en tant que Co-commissaire aux comptes suppléant pour la durée restant à finir du mandat de Monsieur Ferreira à savoir le 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 heures .

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Francis Fayolle

LE SECRETAIRE
Louis Marandas

LES SCRUTATEURS

Claude Chaillié

Bruno Fayolle

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 739 622 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires de la Société, principalement constitué de prestations effectuées pour ses filiales, s'élève à 1 435 067 € contre 1 608 900 € en 2019.
Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 2 265 889 € contre 2 356 144 € précédemment, le résultat d'exploitation ressort positif à 94 778 €.

Parmi les points significatifs de l'exercice, il y a lieu de mentionner :

- Les produits financiers pour 1 836 042 € qui sont constitués des dividendes reçus des filiales pour 1 555 999 €, le solde étant constitué d'intérêts et produits assimilés.

- Les charges financières s'élèvent à 2 469 214 € essentiellement constituées de dotation aux provisions sur titres de participations.

Le résultat courant avant impôt ressort à – 538 394 €

Notre résultat exceptionnel ressort positif pour 10 961 738€ essentiellement composé de plus-value sur cessions de titres.
L'impôt société s'élève à 37 006 €

Après prise en compte du total des produits de 15 203 250 €, du total des charges de 4 816 912 €, notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 10 386 338€.

Le total du bilan est de 131 581 768 € au 31 décembre 2020. Les capitaux propres sont de 97 844 724€, les immobilisations nettes d'amortissement s'élèvent à 104 892 403 € dégageant ainsi un fonds de roulement de (7 047 679 €)

Situation Covid-19 :

Nos activités n'ont été que faiblement affecté par la pandémie du Covid-19 ; en tant que société holding nous avons poursuivi la facturation de nos filiales au titre des prestations internes. Un Prêt Garanti par l'Etat a été souscrit pour un montant de 30 millions d'euros mais non utilisé à cette date.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous poursuivons nos efforts de maîtrise des coûts de fonctionnement et de nos charges d'exploitation. Mais en fonction de la crise sanitaire liée au Covid 19 comme précisé ce dessus, nous pouvons toujours nous attendre à des impacts que nous espérons naturellement marginaux.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan. Nous vous rappelons la situation et l'activité de nos principales filiales qui a été la suivante durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 :
Nous vous informons cette année des cessions des filiales du groupe Sanet : Sanet et Butin - Sedic essentiellement.

- SOCIETE FAYOLLE ET FILS SA

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 15 852 766 € contre 79 339 408 € pour l'exercice précédent.
Cette forte diminution est due à la finalisation du transfert d'activité réalisée en 2018.

Les produits d'exploitation ressortent à 18 974 766 €. Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice de 18 346 325 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 628 441 €.
Le résultat financier ressort à 196 557 € essentiellement du fait de nos dividendes perçus.
Notre résultat courant avant impôt ressort à donc à 893 613 €.
Nous enregistrons des produits exceptionnels pour 83 748 € concernant essentiellement des produits sur opération en capital et des reprises sur provisions et transferts de charges, et des charges exceptionnelles pour 157 862 €, principalement constituées par des dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions.

En conséquence le résultat exceptionnel est négatif pour 74 115 €.

Le total des produits est de 19 372 692 € et le total des charges s'élève à 18 553 193 €, notre résultat net ressort positif de 819 499 € contre 672 790 € pour 2019.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan était de 30 714 613 €. L'actif net s'élevant à 18 612 554 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 8 154 087 €, le fonds de roulement ressort à 10 458 467 €.

Crise du Covid-19 :
Nos activités n'ont été que faiblement affecté par la pandémie du Covid-19 ; si le second trimestre a subi une diminution du chiffre d'affaires, une compensation s'est établie au cours du second semestre.

- SOCIETE ALLIANCE ENTREPRISE SAS

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 3.754 391 € contre 3 724 996 € en 2019.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 4 287 331 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 339 209 €.

Notre total des produits s'élevant à 5 227 250 € et celui des charges à 4 740 263 €, le résultat net est positif de 486 987 €.

L'actif net s'élève à 1 192 683 €, après déduction des immobilisations nettes de 280 326 €, le fonds de roulement ressort à 912 357 €.

- SOCIETE DESPIERRE SAS

Notre société a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 7 643 827 € contre 9 184 466 € l'année précédente, soit une diminution de 1 540 639 € par rapport à 2019.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 7 661 664 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 445 089 €.

Avec des produits financiers de 23 441 € minorés par des charges financières de 2 117 €, le résultat financier ressort en positif à 21 223 € et notre résultat courant présente un solde positif de 466 312 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 13 200 € du fait de produits exceptionnels, de l'impôt sur les bénéfices de 133 411 €, le résultat net ressort bénéficiaire à 346 101 €.

Le total du bilan s'élève à 6 718 675 € composé à hauteur de 40 % par nos capitaux propres.

L'actif net s'élève à 2 713 766 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 422 705 €, le fonds de roulement ressort à 2.291 061 €.

- SOCIETE FILLOUX SAS

Le chiffre d'affaires s'est élevé au cours de l'exercice 2020 à 11 648 022 € contre 14 024 633 € en 2019.

Après comptabilisation de produits d'exploitation de 11 853 800 € et des charges d'exploitation de 11 083 910 € le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 769 890 €.

Des charges financières de 10 319 €, et l'absence de produits financiers font apparaitre un résultat financier négatif de (10 319) €.

Le résultat courant avant impôts est positif de 759 571 €.

L'impôt sur les sociétés est de 185 304 €
Après prise en compte du total des produits à 11 858 717 € et du total des charges de 11 372 533 €, notre résultat net est positif à hauteur de 486 184 €.

L'actif net s'élevant à 2 296 689 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 724 131 €, le fonds de roulement ressort à (1 427 442) €.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan était de 8 846 535 €.

- SOCIETE SNT SAS

Notre société a réalisé lors de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 2 060 756 € contre 2 400 258 € lors de l'exercice 2019. Le total des produits s'élève à 2 090 879 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 2.070 395 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 20 484 €.

Avec des produits financiers de 14.987 €, et des charges financières pour 524 €, le résultat financier est positif à hauteur de 14 964 €, permettant de dégager un résultat courant avant impôts de 34 948 €.

Ainsi notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 32 655 €.

Au 31 décembre 2020 le total du bilan atteint 2.925 550 €.

L'actif net s'élevant à 1 435 584 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 256 650 €, le fonds de roulement ressort à 1 178 934 €.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues intègrent les modifications liées aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 relatifs aux immobilisations. Des informations complémentaires sur les principes comptables retenus sont reprises dans les annexes présentées avec nos comptes.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre activité orientée vers la gestion et les prises de participation n'induit pas de politique spécifique en matière de recherche et de développement

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES – PRISES DE CONTROLE

Conformément aux dispositions des articles L 233-6 et L 247-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre société n'a pris aucune participation significative.
Nous vous rappelons la cession des titres de groupe Sanet-Butin qui a été opérée et la sortie corrélative de la SAS Ibag Legrand du capital. Cette opération nous ayant amené au rachat de nos propres actions et donc à la réduction de notre capital pour un montant de 660 378 € ;

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat positif de l'exercice s'élevant à 10 386 338 € au compte « autres réserves » qui serait porté en conséquence à 95.747.278 €.
Par suite de la réduction du capital en date du 30 juin 2020, il sera également proposé de ramener la réserve légale à un montant de 10% du nouveau capital.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2017	205 000	0
2018	0	0
2019	0	0

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge un montant 13 574 € au titre des charges non déductibles fiscalement visés par l'article 39-4 du CGI.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de vos Commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de commerce.

NOMINATION COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ayant reçu la démission de Monsieur Vincent Correge en tant que Co Commissaire aux Comptes, il y aura lieu de pourvoir à son remplacement au profit de son suppléant Monsieur Christian Conceicao Ferreira. Par voie de conséquence il y aura lieu de nommer un nouveau Co Commissaire aux Comptes suppléant.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS OU DES CLIENTS

Exercice 2019 :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu												
	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour *(indicatif)*	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et+)	0 jour *(indicatif)*	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et +)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	5					0	22					37
Montant total des factures concernées TTC en K€	7					0	1 176	39	0	15	63	117
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,5					0						
% du chiffre d'affaires de l'exercice							73	2.4	0	0.9	3.9	7.3
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues en K€												
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - c. com. art. L. 441-6 ou L. 443-1)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : X Délais légaux :						Délais contractuels : X Délais légaux :					

Exercice 2020 :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu												
	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour *(indicatif)*	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et+)	0 jour *(indicatif)*	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et +)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	5					8	29					25
Montant total des factures concernées TTC en K€	15	32	0,1	0,2	0,3	32,9	1 279	0	0	142	37	179
% du montant total des achats TTC de l'exercice	2,8	6	0	0	0	6						
% du chiffre d'affaires de l'exercice							89	0	0	9.9	2.6	12.5
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues en K€												
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - c. com. art. L. 441-6 ou L. 443-1)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : X Délais légaux :						Délais contractuels : X Délais légaux :					

Le Président du Directoire